



PONEY CLUB DU FINDEZ

INSCRIPTIONS

2020 - 2021

NOUVEAUTÉS :

CHRISTIE PERESSOTTI → DIRECTRICE DU CENTRE ÉQUESTRE

NOUVELLES DISCIPLINES → PONY GAMES, EQUIFEEL ET DRESSAGE

COURS COMPÉTITION → SUPPLÉMENT DE COURS → OBJECTIF CONCOURS

CRÉATION → SECOND MANÈGE ET SALLE CLIMATISÉE ET CHAUFFÉE ENTRE LA
GRANDE CARRIÈRE ET LE MANÈGE



Planning prévisionnel

Jours de la semaine	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		
Carrière	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
09h00					9h - 10h Galop de Bronze	9h - 10h Galop d'Argent					9h - 10h Galop d'Argent	9h - 10h G6	09h00
09h30													09h30
10h00					10h - 11h Galop de Bronze	10h - 11h G3					10h - 11h G3	10h - 11h G7	10h00
10h30													10h30
11h00					11h - 12h Galop d'Or	11h - 12h G4					11h - 12h Galop d'Or	11h - 12h G5	11h00
11h30													11h30
12h00 à 14h00													12h00 à 14h00
14h00					14h - 15h Galop d'Argent	14h - 15h G5					14h - 15h G1	14h - 15h G4	14h00
14h30													14h30
15h00					15h - 16h G4	15h - 16h G5					15h - 16h Galop de Bronze	15h - 16h G5	15h00
15h30													15h30
16h00					16h - 17h G1	16h - 17h G6					16h - 17h G2	16h - 17h G4	16h00
16h30													16h30
17h00					17h - 18h G2	17h - 18h Pony Games					17h - 18h G3	17h - 18h G7	17h00
17h30	17h30 - 18h30 G1	17h30 - 18h30 G5	17h30 - 18h30 Equifeel	17h30 - 18h30 Galop de Bronze			17h30 - 18h30 Galop d'Or	17h30 - 18h30 Galop d'Argent	17h30 - 18h30 G1	17h30 - 18h30 G6			17h30
18h00					18h - 19h G3	18h - 19h G7					18h - 19h G1	18h - 19h G2	18h00
18h30	18h30 - 19h30 G3	18h30 - 19h30 G7	18h30 - 19h30 G2	18h30 - 19h30 Compétition P4/P3			18h30 - 19h30 G4	18h30 - 19h30 G5	18h30 - 19h30 G2	18h30 - 19h30 Compétition P2/P1			18h30
19h00													19h00
19h30										19h30 - 20h30 Dressage			19h30
20h30													20h30

Règlement du Poney Club

Règles de sécurité :

- ✓ Il est interdit de fumer et de vapoter dans les écuries et dans l'ensemble du club.
- ✓ Le port du casque ou la bombe-casque est obligatoire.
- ✓ Le gilet (protection du dos) ou air bag est recommandé.
- ✓ Les chiens doivent être tenus en laisse.
- ✓ Les poussettes et vélos sont interdits dans les écuries et la tribune du manège.
- ✓ Discrétion recommandée au public afin de ne pas gêner les élèves.
- ✓ Le Poney Club n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de reprises.
- ✓ Plusieurs autres règles de sécurité sont à appliquer au sein du Poney Club. Elles sont affichées au bureau et vers le manège.

Club house :

- ✓ Un Club house chauffé est à la disposition des cavaliers et de leurs parents ou accompagnants.
- ✓ Vous y trouverez sièges, fauteuils, tables, jeux, livres, boissons chaudes et fraîches.
- ✓ Merci de ranger les affaires utilisées et de laisser les lieux propres.

Ecuries :

- ✓ Ni poussettes, ni vélos, ni trottinette, ni overboard.
- ✓ Laisser les lieux propres après utilisation (crottins, paille, ...).
- ✓ Bien fermer l'eau après emploi.
- ✓ Attacher les poneys aux endroits prévus à cet effet (crochets, barres).

Selleries :

- ✓ Laisser les lieux propres.
- ✓ Respecter le matériel mis à disposition (selle, filet, tapis de selle, ...).
- ✓ Bien remettre à sa place le matériel utilisé.
- ✓ Eteindre la lumière après utilisation des locaux.

MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES POUR LE RESPECT DES AUTRES CAVALIERS,
DU STAFF ET DES PONEYS.

Signature (précédée de la mention « lu et accepté ») :

Informations pratiques

Planning :

- ✓ Le Poney Club sera fermé du samedi 15 août inclus au lundi 31 août 2020 inclus.
- ✓ La reprise des cours s'effectuera le mardi 1^{er} septembre 2020.
- ✓ Les cours se répartissent sur trois trimestres :
 - 1^{er} trimestre : du mardi 1^{er} septembre au samedi 19 décembre 2020
 - 2^{ème} trimestre : du lundi 4 janvier 2021 au dimanche 4 avril 2021
 - 3^{ème} trimestre : du lundi 5 avril 2021 au samedi 3 juillet 2021
- ✓ Pendant les vacances scolaires, les cours sont remplacés par des stages.

Secrétariat :

Une permanence est assurée toute la semaine, comme suit hors vacances scolaires :

- ✓ Lundi : 16h30 – 18h30
- ✓ Mardi : 16h30 – 18h30
- ✓ Mercredi : 8h30 – 12h00 et 13h00 – 18h00
- ✓ Jeudi : 16h30 – 18h30
- ✓ Vendredi : 16h30 – 18h30
- ✓ Samedi : 8h30 – 12h00 et 13h00 – 18h00

Nous vous demandons de privilégier vos appels sur ces créneaux horaires. En dehors des permanences, il est possible de laisser un règlement ou une correspondance dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Pour nous joindre :

- ✓ Téléphone : 04 78 59 08 99
- ✓ Email : secretariat@poneyclubdufindez.fr

Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- ✓ Rapporter la fiche de pré-inscription dûment complétée et signée
- ✓ Accompagner le dossier du règlement de la licence et de la cotisation ; encaissés le 17/07/2020
- ✓ Joindre la totalité des chèques ou mandat de prélèvement qui seront encaissés aux dates souhaitées

L'inscription et la facturation sont effectives pour une année entière. Cependant nous vous laissons la possibilité de payer en plusieurs fois ; c'est-à-dire d'avoir des paiements échelonnés : « mensuels », « trimestriels » ou « annuels ».

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : prélèvement automatique, chèque, espèces, chèques vacances, pass région.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB au dossier d'inscription. Nous réaliserons le mandat de prélèvement SEPA, puis vous aurez à le vérifier et à le signer.

Si vous réglez le forfait de cours annuel en une seule fois, vous bénéficierez d'une remise de 5%.

Une application sera prochainement à votre disposition, avec laquelle vous pourrez connaître les montants que vous avez réglé et les montants dus. Le paiement pourra se faire en toute sécurité directement via l'application. Vous pourrez également vous inscrire aux activités que nous proposerons.

Pour les nouveaux inscrits vous pouvez vous désinscrire, pendant la période d'essai qui correspond au mois de septembre. Si vous décidez d'arrêter pendant cette période, la cotisation et la licence sont conservées et le mois de septembre sera dû.

Conditions d'annulation et remboursements :

Pour toute annulation d'inscription, nous vous demandons de faire parvenir auprès du secrétariat un courrier stipulant votre désistement, avant la fin du trimestre initié. Tout trimestre commencé ne pourra donner lieu à un remboursement, sauf pour des raisons médicales justifiées, empêchant le cavalier de monter à poney.

Nous vous rendrons les chèques des périodes restantes de l'année qui sont non encaissés. Pour les règlements en espèce, nous vous rembourserons la somme due.

Déroulement du trimestre et des cours :

Dans le cadre de la période d'essai ou d'un stage, le Club assure le prêt de la bombe. Toutefois, nous préconisons l'achat d'une bombe adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

Les reprises durent 1 heure quel que soit le niveau, avec un nombre de 9 cavaliers maximum. Toutes les séances commencent à l'heure indiquée sur le planning. Nous demandons aux cavaliers de prévoir 20 min avant et après la reprise afin de panser et harnacher son poney, si nécessaire.

Les cours « Initiation 1 » et « Initiation 2 » seront remplacés par : les Galops de Bronze, d'Argent et d'Or.

Absences :

Toute leçon non décommandée 24 heures à l'avance est due.

Toutefois, les cavaliers peuvent rattraper une leçon manquée à condition :

- ✓ Que l'absence ait été signalée à l'avance,
- ✓ Qu'il y ait une place dans une reprise de même niveau la semaine qui précède ou celle qui suit l'absence.

Equipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation, n'est pas exigée mais les adhérents doivent porter des bottes en caoutchouc (de pluie) et un pantalon long, sans couture, souple et confortable (type jogging ou caleçon). Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours.

Equipement supplémentaire à prévoir :

- ✓ Affaires de pansage (dès le début de l'année)
- ✓ 1 cravache (dès le début de l'année)
- ✓ 1 paire d'éperons (à partir du galop 5-6)
- ✓ 1 gilet protège-dos / gilet airbag (conseillé)

Activités :

Les activités (principalement le dimanche) sont décomptées sur une « Carte d'activité » complémentaire au forfait de cours. Cette carte de 3, 6 ou 10 séances doit être réglée lors de la 1ère inscription à une activité et consommée de préférence avant la fin de l'année scolaire.

Stages :

Les reprises habituelles n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Pendant les vacances, le Club propose des stages afin de continuer à évoluer. Ils permettent un contact plus approfondi avec le poney, une pratique intensive des soins, un apprentissage de la théorie, et un perfectionnement à la monte. Les dates et les plannings sont fixés environ un mois à l'avance.

Assurance – licences – examens :

La licence fédérale est obligatoire pour tous les adhérents car elle comprend l'assurance (valable pour tous les clubs affiliés de France). Elle permet, de plus, de se présenter aux examens fédéraux, les « galops » qui se passent, en général, au mois de juillet ou d'août.

Le passage des examens n'est pas obligatoire mais fortement conseillé ; leur préparation et passage nécessite en général 3 activités.

Ces dernières sont au nombre de trois :

- La partie pratique équestre, qui se compose d'une reprise de dressage et d'un parcours de CSO ; tous deux évalués et notés
- La partie soins, qui demande une grande application quant à la préparation de sa monture
- La partie théorie, qui est un test de connaissance sur les équidés

Tarifs 2020-2021

Cotisation annuelle :

Classique	150€
A partir du 2 ^{ème} enfant	120€
Débutants : Galop de Bronze et Galop 1	75€

Licence fédérale annuelle (nette de taxes) :

– de 18 ans	25€
+ de 18 ans	36€

Forfaits cours annuel :

1 cours : 1h/semaine	582€
Débutants : 1 cours : 1h/semaine	510€
2 cours : 2h/semaine	1 020€

Cours « Essai » :

A l'unité	20€
Carte d'essai (5 séances)	80€

Carte d'activités :

Carte de 3 activités	54€
Carte de 6 activités	100€
Carte de 10 activités	156€

Propriétaires → Forfait cours annuel :

2 cours : 2h/semaine	600€
----------------------	------

Co-propriétaires → Forfaits cours annuel :

1 cours : 1h/semaine	291€
2 cours : 2h/semaine	582€

Vous trouverez l'ensemble des tarifs affichés au club house.

Les reprises sont assurées de début septembre à début juillet, y compris les jours fériés à l'exception du 25 décembre et du 1^{er} janvier et des vacances scolaires.

Le Cavalier

Nom : **Prénoms :**
Né(e) le : **N° de licence :**
Adresse : Adresse de facturation (si différente) :
Rue : Rue :
Code Postal : Code Postal :
Ville : Ville :
Tél domicile : **Tél portable :**
Tél supplémentaire : **Tél supplémentaire :**
Profession du père : **Tél bureau :**
Profession de la mère : **Tél bureau :**
Adresse mail :

Le Responsable

Père Grands-parents
 Mère Tuteur légal
Nom – Prénoms : **Téléphone :**
Adresse :
Rue :
Code Postal :
Ville :

Activités équestres (Si le choix 1 n'est plus disponible, vous serez inscrit dans le choix 2)

Choix 1 : Jour : Heure : Niveau :
Choix 2 : Jour : Heure : Niveau :

Tarifs et règlement des prestations (page 5)

Pour valider l'inscription, le règlement de la licence et de la cotisation par chèque sont nécessaires au moment de l'inscription. A partir du 2^{ème} enfant, vous avez une remise de 5% sur les cours et activités. A partir du 3^{ème} enfant, vous avez une remise de 10% sur les cours et activités.

Certificat médical

Merci de joindre un certificat médical de moins de 1 an afin que l'inscription soit complète. Si vous possédez un certificat médical de plus de 1 an et de moins de 2 ans, nous vous demandons de faire un écrit attestant que votre enfant est apte à la pratique sportive.

Veillez mettre une croix dans les cases qui vous concernent :

	Chèques				Prélèvements		Espèces	Pass région
	Annuel	Trimestriel	Mensuel	Vacances	Trimestriel	Mensuel		
Cours								

Déclaration de responsabilité :

Je soussigné(e) _____, autorise mon enfant _____ à :

- Consommer d'éventuels goûtés apportés par des camarades
- Être transporté en cas d'accident par les pompiers
- Être transporté dans un véhicule (uniquement pour les randonnées)

Souhaitez-vous nous faire part de particularités (allergies, blessures, hyperactivité, ...)

Oui Non

Si oui, lesquelles _____

J'autorise le Poney Club du Findez, qui s'engage en la plus grande précaution, au droit à l'image de mon enfant.

Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription et le règlement intérieur de l'établissement.

Oui Non

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficie auprès de l'établissement d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Oui Non

Fait à :

Le :

Signature :



PONEY CLUB DU FINDEZ

A BIENTÔT

NOUS VOUS ATTENDONS DE 9H00 À 19H00

POUR NOUS REMETTRE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

PONEY CLUB DU FINDEZ
CHEMIN DU FINDEZ - 69340 FRANCHEVILLE
MAIL : SECRETARIAT@PONEYCLUBDUFINDEZ.FR
TÉLÉPHONE SECRÉTARIAT : 04.78.59.08.99